

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 8 (1870)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Lausanne, le 10 décembre 1870  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-180989>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paruissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 10 décembre 1870.**

La Société des carabiniers de Lausanne ne fait guère de bruit que par la poudre qu'elle brûle. Durant l'année, nul n'en soupçonne l'existence sauf quelques promeneurs qui dirigent leurs pas vers la Ponthaise, les jours de tir. A voir, parfois, le petit groupe de tireurs réunis sous le stand, on ne supposerait point que cette société compte près de 200 membres ; pour s'en convaincre, il suffit d'assister à la distribution des prix qui a lieu ordinairement le premier dimanche de décembre. Tous s'y retrouvent animés de la plus franche gaîté ; et cette petite fête est toujours si attrayante, si pleine de joyeux entrain, que chaque année ceux qui y ont assisté s'écrient avec bonheur : « Celle-ci est décidément la plus belle ! »

Dimanche dernier donc, vers une heure, de nombreux sociétaires et invités dirigeaient leurs pas vers l'Hôtel des Alpes et prenaient place dans la grande salle préparée pour le banquet. La décoration du local était simple et modeste comme les réjouissances auxquelles il devait donner asile. Au fond, le buste de Guillaume-Tell, entouré de verdure ; sur les côtés, des trophées d'armes auxquels étaient accrochés de nombreux chapeaux, des par-dessus et des cache-nez ; au milieu, les prix en argenterie, disposés en pyramide.

Il ne nous est pas possible de rendre compte ici de tous les discours, toasts et chansons qui, dès le commencement à la fin, ont si heureusement soutenu la gaîté dans cette charmante réunion ; nous nous bornerons à les mentionner : Après le toast aux autorités, de remarquables paroles furent adressées par M. le conseiller d'Etat *Bornand* à la Société des carabiniers ; puis vint le discours de son président, M. *Aunant*, discours empreint du vif intérêt qu'il porte à cette société dont la marche prospère peut être attribuée, en grande partie, à son dévouement et à son amabilité qui lui ont justement attiré les sympathies de tous.

M. *Morel*, avocat, faisant le tableau du drame affligeant auquel nous assistons depuis quelques mois, a fait un généreux et éloquent appel à la charité.

Un des toasts les plus applaudis a été celui de M. *Aunant*, aux absents, et en particulier à M. de la Cressonière, à cet homme qui avait fait de notre pays sa patrie d'adoption et que sa position de fortune, dont il pouvait goûter en paix les douceurs,

ni les plus chères circonstances de famille, ni ses cheveux blancs n'ont pu retenir devant l'appel de la patrie en danger.

Le toast de M. *Menu*, aux soldats suisses à la frontière, a été accueilli par une décision spontanée et enthousiaste, celle d'expédier sur le moment même, au colonel *Grand*, à Porrentruy, la dépêche suivante :

*La Société des carabiniers de Lausanne, réunie dans son banquet annuel adresse ses sympathies patriotiques aux troupes qui, sous votre commandement, occupent la frontière.*

*Le Président : AUNANT.*

M. le directeur *Cuénoud* porta ensuite le toast à la République française ; ses paroles simples, mais pleines de cœur et de patriotisme, touchèrent profondément son auditoire, et quand l'air de la Marseillaise, qui suivit ce toast, fut joué, on vit se lever tout tremblant d'émotion, un citoyen français, un respectable vieillard, qui traduisit en paroles touchantes et entre-coupées, ses sentiments d'estime et de sincère reconnaissance pour la Suisse libre et hospitalière. Des bravos frénétiques l'accueillirent, et laissèrent un instant dans le silence l'assemblée électrisée.

Puis, M. *Clément*, rédacteur de l'*Indépendant*, fit une diversion à la série des toasts et des discours par la déclamation d'un morceau de patois intitulé : *La bataille de St-Dzaquié*, qui mit la salle sans-dessus dessous par les éclats de rires qu'il provoqua. Il suffit, pour se rendre compte du fait, d'en citer quelques vers :

Lé sordais d'Ontreva, dé Chevitze, d'Ouri,  
Lé pioupins Lutsernois et clliâu dé Lussery,  
Dou lulus dè Tserdena et ion dè Treycovagne  
Sé baillirant lo mot po sé mettr'ein campagne.  
Ye partant e' bintou l'arrevant pri d'au Rhin  
Yo ti lé z'armagna lão barrant lo tsemín.  
« Fotté mé lo camp d'ique, dzeins à la pouta mena,  
» Sein quié vo zalla cheintré on chatou de Tserdena, »  
Lao crié Djan Camu qu'étaï on fié luron  
Et que n'avâi jamé passa po ou capon.  
Mâ ne budzirant pas. Camu tot ein colère,  
Lâo dit : « Atteindé pi ! lo valet dé mon père  
» Va vo férè dansi. » Lè Suiss' à sti momeint  
S'élançant avoué li ein fiaiseint rudameint.  
Lè Zarmagna surprâi ont bintout ti la fouaire  
Kâ clliâu dè Lussery lão zaviant bailli pouâire,  
Et tot épolaillî lé vouâite-lé partis  
Tanquié pri dé St-Dzaquié yô lé z'autr'etiant ti.  
L'etiant soixanta mille, tot prêts à sé vouista,  
Et lé Suisses su leu sé tsampant po tapâ ;

Mâ lé Suisses sant pou ; bintou dein la mélâie  
Lo bravo Djan Camu eut la tit'écliaffâie.  
On l'ai tapavé dru, ne l'âi fasâi pas biau,  
On étai ào mât d'ou, lo sélao étai tzaud.  
Etc., etc.

Ce morceau fut si bien interprété par M. Clément, que le major de table s'écria : « Carabiniers, ce récit, qui rappelle un des glorieux fait d'armes de nos ancêtres a été dit avec tant de naturel, avec une verve si franche et si désopilante, qu'il m'est impossible de vous commander un ban mathématique et mesuré... battez des mains à discréption. »

Les plus bruyants orages du mois d'août ne sont rien, comparés à ce qu'on entendit alors.

Nous n'en finirions pas si nous voulions ici rendre à chacun ce qui lui est dû ; nous aurions des éloges à donner à MM. Thévoz, pasteur, P. Vulliet, professeur, Rochat, député, Schopfer, négociant pour leurs excellents discours ; à MM. C. Krieg, Parmelin, notaire, Rouge, syndic au Mont, etc., etc. pour leurs chansons ; nous aurions à décrire la gaîté étourdissante et les applaudissements qui ont suivi les couplets de circonstance de M. Reiser, qui recueille chaque année, dans ce banquet, de nouveaux succès.

D'autres couplets de circonstance ont été chantés par l'auteur de ces lignes, qui les publie ci-après, suivant le désir exprimé par quelques personnes.

#### La distribution des prix

AU BANQUET DE LA SOCIÉTÉ DES CARABINIERS DE LAUSANNE  
le 4 décembre 1870.

Malgré le froid qui me cloître en ma chambre,  
Malgré la pluie et les chemins boueux,  
Avec plaisir je vois venir Décembre :  
Plus d'une fois il a comblé mes vœux.  
Il n'a, c'est vrai, ni soleil ni verdure ;  
On le regarde avec certain mépris ;  
Et cependant, Messieurs, je vous l'assure,  
Il a, pour moi, toujours beaucoup de prix.

C'est la saison où le tireur moissonne,  
Non l'épi d'or, parure des étés ;  
Mais, en échange, à sa fauille on donne  
La pyramide aux reflets argentés,  
Des mois plus chauds, les mouches lui reviennent ;  
Mais leur piqûre est d'un effet charmant :  
Pendant longtemps les tireurs s'en souviennent,  
Vous le savez,... avec quelque agrément.

Jadis ce jour d'allégresse et de fête  
Pour tout tireur n'était pas très joyeux ;  
Car on voyait passer sur mainte tête  
Une coiffure aux attributs affreux.  
C'était pour nous un usage profane :  
On supprima le bonnet maladroit,  
Sachant très bien, hélas, que le plus âne  
N'est pas toujours, Messieurs, celui qu'on croit.

Il est prouvé qu'une balle insensée  
Produit souvent un déplorable effet ;  
Car, dans le sol, aveuglement lancée,  
Elle peut faire un hardi ricochet.  
S'armant alors d'une incroyable audace,  
Et de sans gêne et de mauvaise foi,  
Elle s'en va frapper droit à la place  
Qui peut donner un premier prix de roi.

Quand nous luttons avec nos carabines,  
Faisons-le tous avec fraternité :  
Même respect aux mouches les plus fines  
Qu'à celles dont le bord est emporté.  
Non, ceux à qui bonne chance est donnée

Ne doivent point s'en flatter hautement ;  
Pour en donner l'exemple cette année,  
J'ai recueilli mes prix modestement.

Il est bien vrai qu'en entrant dans la salle,  
On aperçoit des objets fort brillants  
Qu'aux yeux de tous, avec soin, l'on étale  
Sous des aspects un peu trop séduisants.  
Je ne sais quoi sous le gilet remue :  
Il faut ici l'avouer franchement :  
Oh ! j'en ai vu bien plus d'une âme émue ;  
Mais tout cela tient au tempérament.

Gagner un prix, c'est toute une conquête ;  
Rentrer chez soi muni d'une cuiller,  
C'est pour plusieurs une charmante fête ;  
C'est le bonheur qu'on apporte au foyer.  
La mère alors se montre caressante ;  
Elle applaudit aux succès de l'époux ;  
Puis, se mirant dans la cuiller brillante,  
Tous les moutards sautent sur vos genoux.

A de tels jeux, qui ne pourrait souscrire ?...  
De nos liens, oui, resserrons les noeuds ;  
Mais pour cela il faut que chacun tire,  
Il faut qu'au stand l'on soit toujours nombreux.  
Puis quand l'hiver vient nous fermer la lice  
Et nous priver d'un plaisir si goûte,  
En attendant que la saison finisse,  
Fondons toujours des balles pour l'été.

Il est d'ailleurs d'une sage prudence  
D'avoir chez soi telle provision :  
Si les Prussiens qui ravagent la France,  
Toujours guidés par leur ambition,  
Allaient soudain prendre la fantaisie  
De visiter nos paisibles cantons,  
Alors, tireurs, chargez, je vous en prie !  
Et faites tous d'innombrables cartons !

L. M.

#### Les décorations et les décorés.

Ce sujet a été traité d'une manière très originale et très saisissante dans un discours prononcé dernièrement au théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris, par M. Henri Cernuschi, celui-là même qui devint populaire en un jour pour avoir, au mois de mai dernier, donné 200,000 fr. au comité anti-plébiscitaire de la gauche. Voici les passages les plus saillants de ce discours :

« S'il était possible de parler avant que d'ouvrir la bouche, je profiterais de cette possibilité pour vous prévenir que, n'étant pas né en France, j'ai une très mauvaise prononciation, que ma diction est très incorrecte et ma phrase très embarrassée. Mais vous voyez que, avant même de vous faire des excuses, je suis forcé de vous révéler mes défauts ; je vous prie donc de vouloir bien redoubler pour moi d'indulgence.

Je ne suis pas né en France, mais j'habite la France depuis si longtemps que tous les Français qui n'ont pas vingt ans ont moins de France que moi. J'ai pris part à beaucoup de luttes, et je suis ici pour prendre part à beaucoup de vos angoisses. Je sens que j'ai en moi quelque chose de français, et je vous supplie de me permettre, en parlant des intérêts publics, d'employer le mot *nous* ; sans cela je ne pourrais pas me tirer d'affaire.

Il paraît, d'ailleurs, qu'on a reconnu que j'avai quelque chose de français, car on a jugé utile de m'éloigner de France il y a quelques mois ; j'ai été